

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2015/06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 21 septembre 2015

L'an deux mille quinze et le vingt-et-un septembre à 20 h 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni en Mairie d'ALBA LA ROMAINE sous la Présidence de M VOLLE André, Président du CCAS.

Date de la Convocation : 11 septembre 2015.

Nombre de membres en exercice : 9	Présents : 9	Votants : 9
Résultat du vote : Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0

Présents : M. VOLLE – CROZIER – LEBRAT – RAMUS – PIQUEMAL – BOMBRUN
– LASCOMBE – ACHOUR – GENDRON.

Excusés :

Absents :

Madame M-C RAMUS a été élue secrétaire,

Objet : DM1 – Budget C.C.A.S – Vote de crédits supplémentaires.

Au cours de cette séance, les membres du conseil d'administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décident de voter les crédits supplémentaires suivant au B.P 2015.

.../...

SECTION DE FONCTIONNEMENT

ARTICLE IMPUTATION	INTITULE NATURE	AUGMENTATION DES CREDITS	
		DEPENSES	RECETTES
6288	Divers services extérieurs	4 000.00 €	
6068	Autre matières et fourniture	550.00 €	
706	Prestation de service		4 550.00 €
	TOTAL	4 550.00 €	4 550.00 €

Le Conseil d'Administration charge son président de réaliser toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à ALBA LA ROMAINE le 21 septembre 2015.

POUR COPIE CONFORME
ALBA LE 22 SEPTEMBRE 2015
LE PRESIDENT
André VOLLE



REÇU A
LA PREFECTURE LE

23 SEP. 2015

